PRÉFECTURE
DE POLICE
Liberté
Égalité
Fraternité

LE PRÉFET DE POLICE

Nos réf : Cab 20-005153
Vos réf : votre lettre du 7 septembre 2020

Paris, le - 6 NOV. 2020

Madame la Sénatrice,

Vous avez appelé mon attention sur les nuisances et problèmes de sécurité rencontrés par les habitants de plusieurs secteurs du 17ème arrondissement relatifs aux rodéos sauvages motorisés et aux vols commis avec violence, notamment dans le secteur du boulevard Pereire, entre les places du Maréchal Juin et de Wagram.

Depuis la mise en application de la loi du 3 août 2018, huit procédures délictuelles ont été ouvertes, certains individus ont été déférés devant la justice, d'autres ont reçu une convocation au tribunal correctionnel, et des véhicules impliqués ont été immobilisés.

Les services de police ont procédé à une quarantaine d'interpellations depuis cette date et opèrent de nombreux contrôles routiers à l'encontre des auteurs de ces rodéos, les verbalisant pour diverses infractions.

S'agissant des vols commis avec violence dans le périmètre du boulevard Pereire, des instructions ont été transmises aux services afin que les rondes et patrouilles soient accentuées et que des dispositifs de surveillance soient organisés.

Une dizaine d'adolescents domiciliés dans le 17ème arrondissement ont été identifiés comme les auteurs de ces vols commis avec violence sur personnes vulnérables.

Le 22 septembre 2020, ils ont été interpelés puis déférés devant la justice le 23 septembre 2020.

.../...

Madame Catherine DUMAS
Sénatrice de Paris
Sénat
Palais du Luxembourg
15 rue de Vaugirard
75291 PARIS CEDEX 06

Soyez assurée que les effectifs de police poursuivront avec détermination leurs opérations dans le secteur, contre les infractions et les comportements de nature à troubler l'ordre et la tranquillité publics.

Je vous prie de croire, Madame la Sénatrice, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous.

Didier LALLEMENT